

# GENEVA PRIDE 2023

## Dossier de Presse



[www.genevapride.ch](http://www.genevapride.ch)



# 01

## Retour sur l'édition 2021 et l'année 2022

### Retour sur l'année 2021

En 2020, la Geneva Pride avait dû renoncer, à causes de la pandémie, à la Marche des Fiertés, qui avait rassemblé plus de 35'000 personnes en 2019, avec la promesse d'un retour en force en 2021. Déterminée à occuper l'espace public et à sensibiliser la population sur les discriminations subies par les personnes LGBTQIA+, l'association avait organisé une Marche symbolique : 228 empreintes de pas multicolores et près de 40 slogans avaient ainsi été posés à même le sol sous forme d'autocollants dans les rues de Genève.

### Les conséquences de la pandémie de Covid-19

La crise sanitaire a accentué les situations de précarité et de discrimination pour les personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenre et toutes les minorités de sexe et de genre qui y sont particulièrement exposées. Pour une partie d'entre elles, l'isolement a de plus été synonyme d'une exacerbation des violences physiques et psychiques. Ceci sans compter sur le fait que l'aide et les prestations proposées par les associations de soutien aient été significativement réduites.



### Les événements de la Pride 2021

Finalement, à la faveur de plusieurs fenêtres dans l'évolution des restrictions sanitaires en juin puis en septembre 2021, l'association a pu organiser plusieurs événements : un rassemblement sur la Place des Nations, une course inclusive sur la voie verte, un pique-nique en soutien au mariage pour toutes et tous puis un village au Parc des Bastions et la grande Marche des Fiertés, le 11 septembre 2021.

Finalement, ces événements auront rassemblé plus de 55'000 personnes dont 30'000 à la marche et cela quelques semaines avant l'adoption par le peuple suisse du mariage pour toutes et tous.

### Une année 2022 marquée par la régression mondiale des libertés et une augmentation des violences envers les minorités

Recul des droits des femmes dans le monde, attaques mortelles contre des établissements LGBTQIA+, le rapport de 2022 pour la région européenne de l'Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, trans et intersexuées (ILGA- Europe) a constaté une augmentation inquiétante de la fréquence et de l'intensité des violences à l'encontre de la communauté LGBTQIA+.



Mais aussi, augmentation des discours de haine transphobes en ligne, un problème devenant sérieux en Arménie, en Autriche, en Lettonie, au Monténégro et en Roumanie.

Enfin, dans plusieurs pays, comme la Suisse, l'Autriche, la Bulgarie, la France, l'Italie, les Pays-Bas et la Suède, les auteurs de ces discours de haine sont des responsables politiques. Selon le rapport d'ILGA-Europe, ce phénomène était également présent parmi les chefs religieux en Grèce et en Slovaquie.

# 02

## La Geneva Pride 2023

Afin de capitaliser sur les connaissances et les compétences acquises depuis 2019, l'association Geneva Pride est devenue pérenne en novembre 2021.

A la suite de l'adoption du mariage pour toutes et tous, il a fallu remettre à jour le cahier de revendications en collaborant avec diverses associations LGBTQIA+ romandes. Aujourd'hui, le cahier compte 50 revendications divisées en 5 grandes thématiques :

Trois de ces revendications seront mises en avant lors de cette édition 2023 :

- L'extension de l'article 261 bis du code pénal condamnant l'homophobie à l'identité de genre, afin de pouvoir inclure la transphobie dans cet article de loi.
- L'autodétermination des personnes intersexes
- Interdire les soi-disant thérapies de conversion.

Bien que quelques cantons, et plus récemment le Conseil National, aient adopté des motions contre ces « thérapies de conversion », celles-ci sont encore parfaitement légales en Suisse. Une situation inacceptable qu'il nous tient à cœur de mettre en avant.

Tout aussi inacceptable, la transphobie n'est toujours pas punie par le code pénal. Nous saluons bien évidemment l'extension de la norme antiraciste à l'homophobie mais, au-delà de cette belle avancée, il est intolérable que la transphobie reste hors des textes de loi et impunie.

### Calendrier des événements 2023

Du mardi 6 au jeudi 8 juin, la Geneva Pride investira la salle communale de Plainpalais et y proposera une partie des 50 projets déposés lors de notre appel. Le café des fiertés sera le lieu convivial de ces trois jours de pré-Pride.

Les vendredi 9 et samedi 10 juin, le village associatif et festif prendra place au Parc des Bastions.

Enfin, le samedi 10 juin, la grand Marche des Fiertés défilera dans les rues de Genève, dès 15h.

### Fin du financement provenant de multinationales

Afin d'être totalement alignée avec les valeurs qu'elle défend et prône, la Geneva Pride a, lors d'une assemblée générale début 2022, voté à l'unanimité l'interdiction de tout financement provenant des multinationales.

Désormais, seules les entreprises suisses ayant leurs activités en Suisse et respectant la charte du sponsoring peuvent soutenir financièrement la Pride.

# 03

## L'histoire d'un mouvement

L'origine de la Pride remonte à la nuit des 27 et 28 juin 1969 à New York, avec les émeutes dites de Stonewall. Des descentes de police dans des bars gay, et particulièrement au Stonewall Inn, un bar de Greenwich village, donnent lieu à une vague d'arrestations brutales. Émerge alors un élan de résistance de la part de toute la communauté LGBTIQIA+. Le 28 juin, les foules convergent à Greenwich Village en signe de protestation : on estime que 2'000 personnes se sont rassemblées devant le Stonewall Inn. Bien que la foule finisse par se disperser, mettant fin aux émeutes, cet épisode marque le début d'un mouvement mondial et d'une communauté déterminée à sortir de l'oppression et à prendre sa place.

La première gay pride se tient à New York le dimanche 28 juin 1970, date du premier anniversaire des émeutes de Stonewall. La marche est exportée dès 1971 dans d'autres villes des Etats-Unis et du monde comme Paris, Berlin-Ouest, Stockholm et Londres, avec toujours le même objectif : revendiquer fièrement l'existence et l'identité de la communauté homosexuelle.

### **Le contexte helvétique**

En Suisse, la première marche des fiertés se déroule en 1978 à Zurich sous la forme d'un sit-in. Il faudra attendre 1997 pour qu'une manifestation similaire soit organisée en Suisse romande. Si la première édition prend place à Genève, la Pride passe ensuite par les villes de Lausanne, Fribourg, Berne, Sion, Neuchâtel, Delémont ou encore Bulle.

Par ses actions, la Pride genevoise veut rendre hommage à l'histoire LGBTIQIA+ tout en continuant à l'écrire. Après une huitième halte à Genève, l'événement itinérant reprendra la route en direction de Martigny en 2024.



# 04

## L'Association Geneva Pride

L'association Geneva Pride, est une association sans but lucratif. Depuis novembre 2021, l'association est devenue pérenne et n'est plus dissoute chaque année à la suite de la Marche des fiertés.

La Geneva Pride s'oppose à la haine, aux violences et demande des droits égaux pour l'ensemble des citoyen·ne·x·s.

L'association a pour but la promotion des droits et la protection des personnes LGBTIQ+ et la sensibilisation de la population aux thématiques liées notamment à l'identité et l'expression de genre, l'orientation affective et sexuelle ainsi que les caractéristiques sexuelles.

Dans un but de transparence, l'association convoque des réunions publiques afin d'échanger avec les personnes non-membres.

À travers une manifestation politique d'utilité publique, la Geneva Pride souhaite attirer l'attention sur les thématiques de la communauté LGBTIQ+ mais aussi défendre et partager ses revendications le plus largement possible.

Compte tenu de la complexification de l'organisation de manifestations en Suisse et plus particulièrement en Suisse-romande, la Geneva Pride organisera tous les deux ans une Pride à Genève, laissant ainsi aux plus petites villes romandes le temps de s'organiser au mieux pour la tenue de la Pride romande dans leurs Cantons respectifs.

C'est grâce à l'engagement de 30 bénévoles acti.ve.f.s, organisé.e.s en 5 pôles d'activité et un bureau, que la Geneva Pride peut mener à bien ses actions. Les ressources de l'association proviennent, au besoin, des cotisations des membres, de subventions publiques et privées, de dons et legs, de parrainages ou de toute autre ressource autorisée par la loi, ainsi que de l'organisation de soirées de soutien.



# 05

## Quelques chiffres

**Source :** *Swiss LGBTIQ+ Panel, rapport de synthèse 2022*, [www.swiss-lgbtqi-panel.ch](http://www.swiss-lgbtqi-panel.ch)

Les personnes LGBTIQ+ subissent encore diverses formes de discrimination. Les membres de minorités de genre ont subi beaucoup plus de discrimination que les membres de minorités sexuelles. 76 % des participant-e-x-s de minorités de genre ont déclaré avoir été victimes de discriminations structurelles alors que seulement 34 % des participant-e-x-s de minorités sexuelles ont déclaré avoir été victimes de telles discriminations.

Les personnes LGBTIQ+ ne se sentent pas pleinement acceptées partout. Dans les contextes éducatif et professionnel, la mesure dans laquelle iels ont le sentiment de pouvoir être iels-mêmes et de s'intégrer est moindre par rapport aux personnes cis-hétérosexuelles. Cet écart est particulièrement prononcé chez les membres de minorités de genre. En outre, de nombreuses personnes LGBTIQ+ et cis-hétérosexuelles ne savent pas où chercher de l'aide en cas de discrimination. Cela est particulièrement le cas dans les contextes éducatifs.

Les personnes LGBTIQ+ sont plus nombreuses que les personnes cis-hétérosexuelles à déclarer être en mauvaise santé - l'option « mauvaise santé » étant rapportée par 33 % des membres des minorités de genre et 20 % des minorités sexuelles, contre 12 % des personnes cis-hétérosexuelles.

# 06

## Nos revendications

Votées en assemblée générale, les 50 revendications se déclinent en cinq rubriques :

1. Les discriminations contre les personnes LGBTQIA+.
2. La politique de santé LGBTQIA+.
3. La reconnaissance des diversités LGBTQIA+ dans le domaine de l'état civil
4. La politique migratoire avertie des enjeux LGBTQIA+.
5. La politique internationale de la Suisse avertie des enjeux LGBTQIA+.

Cette année, les revendications ont été retravaillées avec plusieurs associations s'occupant de la défense des droits et de la santé des personnes LGBTQIA+.

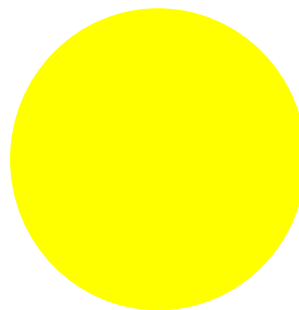
Malgré les nouveaux acquis comme le mariage pour tous, la facilitation du changement de sexe à l'état civil, l'interdiction des thérapies de conversion dans le canton de Neuchâtel ou la levée des restrictions au don du sang pour les personnes homosexuelles, passée en mai au conseil des nations, il reste encore 50 revendications pour soutenir les droits des personnes LGBTQIA+.

En 2023, nous souhaitons mettre en avant trois revendications :

- L'extension de l'article 261 bis à la transphobie
- L'autodétermination des personnes intersexes
- L'interdiction des thérapies de conversion

[Toutes nos revendications](#)

<https://www.genevapride.ch/revendications/>



# 07

## Lexique

Veillez noter que les définitions appartiennent à la communauté et peuvent changer avec le temps

### Rappel des termes LGBTIQA+

- L : Lesbienne - Femme qui éprouve de l'attrance physique et/ou sentimentale exclusivement pour d'autres femmes.
- G : Gay - Homme qui éprouve de l'attrance physique et/ou sentimentale exclusivement pour d'autres hommes
- B : Bisexuel.le - Personne qui éprouve de l'attrance physique et/ou sentimentale pour plus d'un genre.
- T : Trans \*- Personne qui ne se reconnaît pas, ou pas totalement, dans le genre assigné à la naissance. Ce terme regroupe un grand nombre de réalités. Inclus aussi les personnes non-binaires, ni exclusivement homme ni exclusivement femme, un genre au-delà du féminin et du masculin.
- I : Intersexe - Personnes dont le corps possède des caractéristiques liées au sexe biologique (organes génitaux, chromosomes, hormones, etc.) ne correspondant pas ou qu'en partie aux catégories biologiques binaires définies pour distinguer les sexes/corps "femelles" et "mâles".
- Q : Queer - Personne dont l'orientation sexuelle et affective et/ou l'identité de genre n'est pas dans la norme cis-hétérosexuelle. Parfois utilisé pour désigner l'ensemble des personnes LGBTIQA+
- + : Personne non comprise dans l'acronyme LGBTIQ subissant aussi des discriminations en raison de son sexe, son orientation sexuelle, son identité ou expression de genre (par ex. Pansexuel.le, asexuel.le, aromantique) ; personne alliée cisgenre et hétérosexuelle qui soutient les revendications propres aux personnes LGBTIQA+.

**Personne cisgenre** (ou « cis ») : personne qui se reconnaît dans le genre qui lui a été attribué à la naissance.

**Personne transgenre** (ou « trans ») : personne qui ne se reconnaît pas dans le genre qui lui a été attribué à la naissance

### Exemples :

« À ma naissance le médecin a établi que j'étais un homme ; je me reconnais dans cette identité de genre : je suis un homme cis ».

« À ma naissance le médecin a établi que j'étais un homme ; or, je suis une femme et je ne me reconnais pas dans l'identité de genre qui m'a été attribuée à la naissance : je suis une femme trans ».



## Identité/expression de genre ≠ orientation sexuelle/affective

**Identité de genre** : femme (cis ou trans), homme (cis ou trans), personne non binaire, etc. Orientation sexuelle : lesbienne, gay, bi, etc.

NB : comme pour une femme cis, si une femme trans est attirée par un homme (cis ou trans), elle sera hétérosexuelle.

### L'écriture inclusive / épïcène

**Pourquoi ?** Pour une grammaire non sexiste, prenant en considération toutes les identités de genre. Le X est généralement utilisé au singulier comme au pluriel pour inclure les personnes qui se définissent comme « non-binaires », c'est-à-dire ne se reconnaissant pas dans le genre masculin/féminin.

Exemples au singulier : réduct. eur·rice·x ; chër·e·x		Exemples au pluriel : les participant·e·x·s.
il·elle·iel	lui·elle·iel	eux·elles·iels (ou elleux)
Le/la/lo	un·une·uno	

### L'écriture inclusive/épïcène vous prend la tête ?

Bonne nouvelle : dans beaucoup de cas, pas besoin d'utiliser l'écriture épïcène, une simple reformulation suffit !

Exemples :

- Bonjour Mesdames et Messieurs Bonjour,
- Bienvenue à toutes et à tous Nous vous souhaitons la bienvenue .
- Le rédacteur / la rédactrice
- La personne à la rédaction
- Je vous trouve très beau/belle
- Je vous trouve magnifique

Choisir les bons mots : éviter la discrimination, la hiérarchisation des sexualités et l'invisibilisation des personnes LGBTIQ+.

Le genre (être un homme ou une femme, par exemple) et l'orientation sexuelle sont deux choses différentes. Les personnes trans peuvent être hétéros, bi.e.s, lesbiennes, gays, pan et +.

## Parler des personnes trans

- Utiliser le mot transgenre ou trans
- Le terme transexuel est désormais péjoratif (comme nègre pour une personne de couleur)
- Utiliser le bon prénom et les bons pronoms

“elle/une” pour une femme trans

“ il/un” dans le cas d’un homme trans

Certaines personnes trans se définissent également comme non binaires

Même pour parler du passé, on utilisera le prénom ET le pronom actuels de la personne.

## Parler des personnes intersexes

Les personnes intersexes ou intersexuées ne sont pas :

- « à la fois homme et femme »
- « ni homme, ni femme »
- un « troisième sexe »
- un « sexe neutre »
- « non binaires »

Selon l’Organisation des Nations Unies, « Les personnes intersexuées sont celles dont les caractéristiques physiques ou biologiques, telles que l’anatomie sexuelle, les organes génitaux, le fonctionnement hormonal ou le modèle chromosomique, ne correspondent pas aux définitions classiques de la masculinité et de la féminité.

Ces caractéristiques peuvent se manifester à la naissance ou plus tard dans la vie, souvent à la puberté. »

**Outing (ou outing)** : révéler publiquement l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne sans son accord.